VERTIGE AVENTURE
CONDITIONS ORGANISATEUR

CONDITIONS PARTICULIERES 2027

PROLONGATION DE LA VALIDITÉ DES « BONS CADEAU » ET « AVOIRS DE SAUT » de 2025 et 2026 :

Suite aux travaux de rénovation du pont de Ponsonnas qui ont duré toute l'année 2026 et qui nous ont empêché d'ouvrir le site de saut cette même saison 2026, la validité des « BONS CADEAU » et des « AVOIRS DE SAUT » a été prolongée comme suit :

- BONS CADEAU achetés entre le 20.03.2025 et le 10.11.2025 : validité prolongée de 1 an dans la limite de la fin de saison 2027
- BONS CADEAU achetés entre le 11.11.2025 et le 10.11.2026 : valables jusqu'en fin de saison 2027
- AVOIRS DE SAUT donnés entre le 20.03.2025 et le 08.11.2025 : validité prolongée de 1 an maximum dans la limite de la fin de saison 2027 et dans les conditions d'attribution d'origine.

RESERVATION 2027 :

- **Le site de saut du pont de Ponsonnas, rouvrira à partir du samedi 20 mars 2027.**
- Pour réserver, si vous n'arrivez pas à valider votre bon cadeau sur nos plannings en ligne ou si vous avez un avoir de saut, merci de nous contacter par téléphone au « 04.76.47.42.80 » ou de nous faire une demande par mail à « contact@vertige38.com » en nous indiquant le numéro de votre bon ou avoir, ainsi que la date et l'horaire souhaités pour votre saut.

CONDITIONS GENERALES /// ADMISSION / Age : à partir de 12 ans. Poids en solo : ≥ à 35 kg et ≤ à 130 kg pour les hommes ou ≤ à 100 kg pour les femmes ; poids cumulés en tandem ≤ à 180 kg (au-delà de ces valeurs, nous consulter). Mineurs : autorisation parentale. A partir de 55 ans : certificat médical de non contre-indication au saut à l'élastique, daté de moins de 3 mois. Ne pas présenter de contre-indication au saut en élastique (voir liste ci-dessous). Vertige Aventure se réserve le droit de refuser toute personne répondant aux conditions d'admission et d'accepter toute personne ne répondant pas à ces mêmes conditions d'admission. /// INSCRIPTION & RESERVATION / Chaque participant doit remplir une fiche de renseignement et d'information, et nous la faire parvenir accompagnée de la totalité du paiement dans les 4 jours suivant la prise de réservation. /// ANNULATION / Toute réservation effectuée pour une date donnée est ferme et définitive, et ne donnera lieu à aucun remboursement, notamment pour non présentation le jour du saut. Toutefois et uniquement si la demande nous a été faite au moins 7 jours avant la date du saut, toute réservation pourra être reportée à une autre date avec transfert possible à une tierce personne, qu'une seule fois et dans la limite d'un délai d'utilisation maximum de 6 mois. Toute annulation ou demande de report faite moins de 7 jours avant la date du saut, entraine la perte de l'activité et la retenue des sommes versées, sans possibilité de remboursement ou de report. Annulation du fait de Vertige Aventure pour cause de mauvaise météo ou d'évènements indépendants de notre volonté (crues, éboulement, travaux, circonstances de forces majeures mettant en jeu la sécurité des participants ou spectateurs, …) : aucun remboursement, le rendez-vous sera simplement reporté à la date de votre choix dans la limite d'un an. Annulation du fait de Vertige Aventure pour raisons dépendantes de notre volonté (nombre insuffisant de participants, …) : remboursement des activités non effectuées sur la base de notre devis et tarif en vigueur. Dans tous les cas d'annulation du fait de Vertige Aventure, le client ne pourra prétendre à aucune autre indemnité, autre que celles des conditions générales. Tout inscrit ayant refusé de sauter n'est pas remboursé mais bénéficiera d'un avoir de saut à son nom (non transmissible) valable pour un seul et dernier essai dans la limite de 2 mois à compter du jour de son refus et cela, dans la même saison que son refus. /// BONS CADEAUX / Les bons cadeaux sont valables un an calendaire à compter de leur date d'achat, et ce dans la limite des jours d'ouverture de la saison de saut (avril à octobre chaque année). Les bons cadeaux sans date précise d'activité, ne sont pas remboursables, sauf si l'acheteur en fait la demande écrite dans les 14 jours du délai légal de rétractation suivant la date d'achat et si les bons cadeaux ont été achetés lors d'un achat en ligne ou à distance (sur un site web par exemple, …) /// TARIFS / Les prix de vente pourront être modifiés. Pas d'augmentation pour les clients inscrits. Prix en euros, toutes taxes comprises. Prix de groupe : valables pour une date et un nombre de personnes. /// ASSURANCE / Vertige Aventures est assuré en responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance AXA et sous le numéro de police 33876041039787. Si le pratiquant souhaite être couvert par une assurance individuelle accident ou complémentaire individuelle accident, celui-ci devra s'adresser à une compagnie d'assurance de son choix (Vertige Aventure ne propose pas ce type d'assurance). /// ENREGISTREMENT / Vertige Aventure est un établissement d'activités déclaré auprès de la DDJS Préfecture de l'Isère, sous le numéro 03899ET0837.

CONTRE-INDICATIONS AU SAUT EN ELASTIQUE (liste indicative et non limitative) /// **CARDIOVASCULAIRES** : insuffisance coronaire - trouble du rythme, de l'excitabilité, de la conduction - cardiomyopathies - malformation cardiaque - anévrysme opéré ou non - antécédent de dissection artérielle - insuffisance cardiaque - antécédent d'intervention cardiaque ou de pontage cardiaque ou artériel périphérique - HTA non équilibrée. / **OSTEOARTICULAIRES & MUSCULAIRES** : antécédent d'intervention chirurgicale rachidienne - hernie discale symptomatique - névralgie cervicobrachiale symptomatique - toute cause de déminéralisation osseuse diffuse ou focale (ostéoporose ou âge, ostéomalacie, maladie des os de verre, myélome, tumeurs, antécédent de cancer à possibilité métastatique osseuse, …) - hyperlaxité (maladie de Marfan, …) - pelvispondylite rhumatismale évoluée avec syndesmophytose, ostéopathie vertébrale ankylosante - antécédent de luxation de hanche - pathologie méniscale symptomatique - prothèse de hanche, de genou, de jambe - antécédent d'ostéonécrose de la tête fémorale - rupture ou opération d'un ligament croisé du genou < à 9 mois ou avec séquelles - fracture clavicule, hanche, côte ou membres inf. ou sup. < à 9 mois ou < à 12 mois si opérée ou avec séquelles - entorse membre inf. ou sup. < à 3 mois ou avec séquelles - rupture ou lésion du tendon d'achille < 12 mois ou avec séquelles - déchirement ou claquage musculaire < 3 mois ou séquelles - antécédent de fracture du crâne ou des vertèbres - entorse cervicale < à 4 mois ou avec séquelles. / **NEUROLOGIQUES** : épilepsie - antécédent d'accident vasculaire cérébral - anévrysmes cérébraux - antécédents d'intervention cérébrale - hydrocéphalie, syringomyélie, atteintes médullaires, neuropathies dégénératives (SEP, SLA, …) - myasthénie - alcoolisme, prise de toxiques, de drogues ou de médicaments psychotropes avant le saut - débilité mentale - antécédent de séjour en établissement psychiatrique. ORL : troubles de l'équilibre, centraux ou périphériques (vertige de Ménière, …). / **THORACIQUE & RESPIRATOIRE** : antécédent de pneumothorax - asthme non controlé - insuffisance respiratoire sévère. / **ABDOMEN & APPAREIL DIGESTIF** : hernies abdominales - cirrhose - rein unique. / **HEMATOLOGIQUES** : toute cause de trouble de la coagulation (traitement anticoagulant, hémophilie, intervention chirurgicale de moins de 6 semaines, thrombopénie, …) - splénomégalie - traitement antiagrégant plaquettaire. / **ENDOCRINOLOGIQUES ET METABOLIQUES** : phéochromocytome non traité - dysthyroïdies non équilibrées - insuffisance surrénalienne non équilibrée - tétanie - spasmophilie - diabète non contrôlé. / **OPHTALMOLOGIQUES** : intervention chirurgicale de moins de 5 mois - antécédents de décollement de rétine - rétinopathies diabétique, hypertensive - contusion récente d'un globe oculaire - antécédent de thrombose veineuse OPH - myopie de plus de 5 dioptries - (risque majoré de décollement de la rétine) - glaucome non équilibré - monophtalme. **DE GROSSESSE** : du début au terme de la grossesse - suite d'accouchement ou césarienne < 9 mois.